

La **Gonette**

— Monnaie
Locale
Citoyenne —



communication@lagonette.org
4, rue Imbert colomès, 69001 Lyon
09.51.57.91.33

SOMMAIRE

I - Comprendre ce qu'est une Monnaie Locale Citoyenne	2
II - Pourquoi utiliser une Monnaie Locale Citoyenne ? 6 intérêts	3
1. Prendre part à la gestion démocratique d'une monnaie	3
2. Rendre possible les activités d'éducation populaire	3
3. Maintenir l'argent au sein d'une économie réelle et locale	4
4. Soutenir les professionnels engagés dans la transition	4
5. (Re)créer du lien social et renforcer la résilience économique	5
6. Soutenir les banques éthiques	5
III - Les Monnaies Locales Citoyennes en France	6
1. La carte	6
2. Le cadre légal	7
3. Le dernier rapport sur les Monnaies Locales en France	8
4. L'impact social des Monnaies Locales	9
IV - Le cas de La Gonette : Monnaie Locale Citoyenne de la région lyonnaise	10
1. Le projet et ses perspectives	10
2. La gouvernance	10
3. La charte de valeurs	12
4. Utiliser la monnaie	12
5. La Gonette en chiffres	14
V - La monnaie	15
1. Les espèces	15
2. Le numérique	16
VI - Les partenaires professionnels	18
1. L'agrément	19
2. Qui sont-ils ?	20
VII - Les collectivités territoriales	20
1. L'intérêt d'adhérer à La Gonette	20
2. Les collectivités adhérentes	21
VIII - Ils nous soutiennent	24
IX - Ils en parlent	25

ANNEXE

I - Comprendre ce qu'est une Monnaie Locale Citoyenne

Les Monnaies Locales Citoyennes

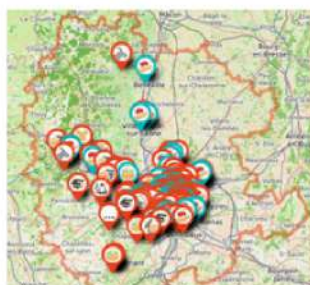


QU'EST CE QUE C'EST ?

Une monnaie locale circule généralement sur un territoire départemental ou régional. Elle est acceptée dans un réseau de commerces et associations agréés répondant à des critères pour une économie plus responsable. Elle est complémentaire à l'euro : 1€ = 1 unité de MLC. Les unités de MLC ne peuvent être mises en banques et sont donc destinées à circuler sans cesse sur le territoire. Les euros sont déposés en fonds de garantie auprès de banques éthiques comme la Nef.

QUI PEUT LA CRÉER ?

Une monnaie locale est créée par et pour une communauté de citoyens incluant tous les acteurs d'un territoire : entreprises, collectivités, associations etc. Elle est gérée de manière démocratique : 1 adhérent = 1 voix et se veut être un outil au service de l'intérêt général et des besoins du territoire.



OÙ CIRCULE T-ELLE ?

La monnaie locale circule dans un espace géographique limité à un département ou à une région, mais surtout auprès d'un réseau de professionnels choisis (critères d'agréments).

A QUOI ÇA SERT ?

Les monnaies locales ont pour objectifs de remettre les citoyens au cœur des mécanismes monétaires, de redynamiser l'économie locale en relocalisant les échanges, de flécher les dépenses vers des commerces responsables, éthiques et écologiques, de recréer du lien social et de la solidarité, par une action citoyenne et démocratique.



La monnaie locale citoyenne est au service de l'intérêt général et des besoins de son territoire.

II - Pourquoi utiliser une Monnaie Locale Citoyenne ? 6 intérêts

1 - Prendre part à la gestion démocratique d'une monnaie

Alors que nous n'avons aucun mot à dire sur la gestion de l'euro, à La Gonette, c'est l'inverse. **La monnaie locale est gouvernée démocratiquement par les différents acteurs du territoire : habitants, commerçants et associations, collectivités, fondateurs, salariés, experts et institutions.** Tous les adhérents à La Gonette ont leur place dans l'un ou plusieurs de ces collèges : **1 adhérent = 1 voix** dans l'un des 7 collèges. Ces derniers se réunissent tous les ans pour décider de la manière dont La Gonette doit se développer et intervenir. Dans cette perspective, la monnaie n'est pas une fin en soi mais un outil au service de l'intérêt général et des besoins du territoire.

Ce fonctionnement démocratique s'applique également au quotidien de l'association : **les décisions prises en réunion sont prises au consentement.** C'est à dire que ces décisions sont prises quand les éventuelles objections sont levées. Ainsi, toute l'équipe avance ensemble, dans la même direction.

2 - Rendre possible les activités d'éducation populaire autour de la monnaie

La sensibilisation et l'éducation aux enjeux monétaires est un objectif central et essentiel à La Gonette. Accompagner les citoyens dans la compréhension des liens entre monnaie, écologie et bien-être social est nécessaire pour construire un projet de démocratie monétaire sur le territoire lyonnais. En effet, pour permettre au plus grand nombre de **prendre part au fonctionnement démocratique de La Gonette** et **prendre conscience de l'influence des règles monétaires sur nos choix sociétaux**, la pédagogie et la formation sont indispensables.

Pour cela, La Gonette organise depuis 2015, **10 formations par an, gratuites et ouvertes à tous**, pour appréhender les problématiques du monde économique et financier et les solutions apportées par les monnaies locales. Au total et depuis 2015, ce sont plus de **1000 personnes qui ont participé à une formation.** L'association intervient également au sein des lycées et des écoles supérieures pour **former des étudiants**, mais aussi auprès de ses partenaires professionnels et des MJC. A ces formations s'ajoute une présence sur près de **150 événements par an** pour être au contact de différents publics.



3 - Maintenir l'argent au sein d'une économie réelle et locale

Tandis que l'euro finit tôt ou tard sur les marchés financiers ou dans un paradis fiscal, **la Gonette ne peut être ni mise en banque, ni sortir du territoire lyonnais**. En effet, lorsque vous payez votre boulanger en euros, ce dernier paiera quelqu'un à son tour, qui déposera ces euros en banque ou qui les dépensera dans une autre structure et ces euros partiront finalement dans la sphère spéculative. À partir de ce moment-là, ni vous, ni votre boulanger, ni les autres acteurs de votre territoire n'y auront accès. L'euro circule alors sur un marché virtuel auquel seuls des experts ont accès : banques, traders, États, grandes entreprises... Mais pendant ce temps : comment font les acteurs de la région lyonnaise pour échanger et subvenir à leurs besoins ? La Gonette est une partie de la solution à cette dérive : **la monnaie locale est vouée à circuler sans cesse sur le territoire lyonnais, alimentant les acteurs locaux et leurs besoins**. C'est en circulant, et d'autant plus localement, que la monnaie crée de la richesse.

4 - Soutenir les professionnels engagés dans la transition



En rejoignant le réseau de La Gonette, les entreprises et associations partenaires peuvent **prendre part à la gestion démocratique d'une monnaie** au service de l'intérêt général et de leurs besoins et peuvent peser dans les décisions prises. Ils **participent au financement de la transition** écologique et solidaire grâce au change effectué affirmant concrètement leur soutien à une économie locale et vertueuse. **Ils bénéficient d'un réseau de plus de 400 professionnels** engagés pour les mêmes valeurs : des rencontres sont régulièrement organisées et des **opportunités commerciales** y naissent créant une communauté de professionnels qui se connaissent. Par ailleurs, La Gonette s'engage à les mettre en lumière auprès du plus grand nombre : **ils sont référencés** sur une cartographie en ligne et un annuaire classé par secteur d'activité et sont régulièrement mis en avant sur les réseaux sociaux.

Enfin, depuis le 1er confinement en mars 2020, **les partenaires de La Gonette peuvent bénéficier d'un prêt à taux zéro**, à hauteur de 1500 gonettes par structure en cas de difficulté économique. Au total et à la hauteur de ses moyens, La Gonette met à disposition 30 000 gonettes en apport de trésorerie pour son réseau de partenaires.

5 - (Re)créer du lien social et une résilience économique locale

Grâce au réseau construit : environ 1600 adhérents particuliers et plus de 400 partenaires professionnels **se reconnaissent et se connaissent**. Un réseau d'acteurs engagés est mis en lumière et une **confiance** est établie. Un **fléchage de la consommation** est exercé vers les professionnels partenaires créant un terreau favorable à la création de nouveaux liens sociaux et économiques.

Par ailleurs, si l'euro venait à perdre de sa valeur et devenir temporairement inaccessible lors d'une prochaine crise économique mondiale, nous pourrions décider ensemble d'accorder notre confiance dans notre monnaie locale et continuer d'utiliser la Gonette pour maintenir les échanges et les activités économiques sur le territoire lyonnais, indépendamment du contexte extérieur.

6 - Alimenter une finance éthique

Pour chaque Gonette en circulation sur le territoire, il y a un euro placé sur un compte en **banque éthique** : c'est ce que nous appelons un **fonds de garantie**. Ce fonds est placé dans les deux banques les plus éthiques en France : **la Nef**, qui finance des projets à plus-value culturelle, sociale et environnementale et le **Crédit Coopératif** qui investit dans des projets de l'Économie Sociale et Solidaire.

Concrètement, lorsque 100€ sont changés en 100G voici ce qu'il se passe :

- Ces 100 euros constituent d'une part, le fonds de garantie permettant de rembourser les gonettes en circulation dans le cas où l'association viendrait à disparaître. D'autre part, ces 100€ servent de base que la banque fait fructifier pour financer des projets éthiques.
- De l'autre côté, les 100 gonettes vont pouvoir être utilisées auprès d'acteurs locaux et engagés dans la transition et celles-ci circuleront sans cesse sur le territoire lyonnais alimentant un réseau de valeurs.

En utilisant la gonette, le pouvoir de la monnaie est donc doublé de manière vertueuse.

De plus, depuis 2018, La Nef s'engage à financer les projets du territoire de chaque monnaie locale partenaire à hauteur minimale du montant du fonds de garantie placé sur un livret, multiplié par deux. Par exemple, **si une monnaie locale place 10 000€, la Nef s'engage à prêter 20 000€** à un projet écologique, social et/ou culturel de son territoire.

III - Les Monnaies Locales Citoyennes en France

1 - La carte



Ci-dessus, la carte des Monnaies Locales Citoyennes en France.
Cliquez [ici](#) ou sur la carte pour l'agrandir et découvrir leur territoire de circulation.

2 - Le cadre légal

En 2014, un amendement à la **loi relative à l'Économie Sociale et Solidaire** alors en cours d'examen, autorise une **reconnaissance légale des Monnaies Locales Citoyennes**. Cet amendement devenu l'article 16 du Code Monétaire et Financier, reconnaît désormais les MLC comme **titres de paiement** dès lors que ceux-ci sont à l'initiative de structures relevant des acteurs de l'ESS définis à l'article 1er de cette même loi.

Retrouvez le lien vers l'article 16 de la Loi ESS de Juillet 2014 en cliquant [ici](#).

Cette même loi permet également aux collectivités locales d'adhérer à l'association de la monnaie de leur territoire et de mettre cette monnaie au profit des besoins de leur territoire.

Évolution du cadre légal

En 2020, **Les Monnaies Locales Citoyennes ont invité leurs député.es et sénateurs.trices à interpeller le gouvernement pour permettre aux collectivités territoriales qui le souhaitent de se doter d'un compte en monnaie locale.**

En effet, même si aujourd'hui, les MLC sont reconnues par la Loi ESS de 2014 et sont inscrites au Code Monétaire et Financier, les collectivités territoriales peuvent utiliser la monnaie locale de leur territoire mais ne peuvent pas dépenser directement cette monnaie perçue en recettes. Elles doivent obligatoirement passer par l'association porteuse de la monnaie locale pour émettre une dépense en MLC. **L'enjeu : grâce à un usage facilité des monnaies locales par les collectivités territoriales, on s'assure qu'une partie de l'argent public dépensé irriguera l'économie locale** : les commerçants, les PME et tous les circuits courts, favorisant la résilience économique et écologique des territoires.

Le **Mouvement Sol**, association fédératrice d'une quarantaine de MLC en France a piloté cette campagne d'interpellation, et a ainsi permis de déposer la question au gouvernement sur "l'Utilisation par les collectivités territoriales des monnaies locales complémentaires".

Dans le Rhône, le sénateur M. Gilbert-Luc Devinaz et le député M. Hubert Julien-Laferrière ont contribué à porter cette question auprès du gouvernement.

3 - La dernière enquête sur les MLC en France

En 2019 - 2020, les chercheurs Jérôme Blanc, Marie Fare et Oriane Lafuente-Sampietro ont mené une enquête sur les 82 Monnaies Locales Citoyennes qui existent aujourd'hui en France.

En voici un résumé en infographie :

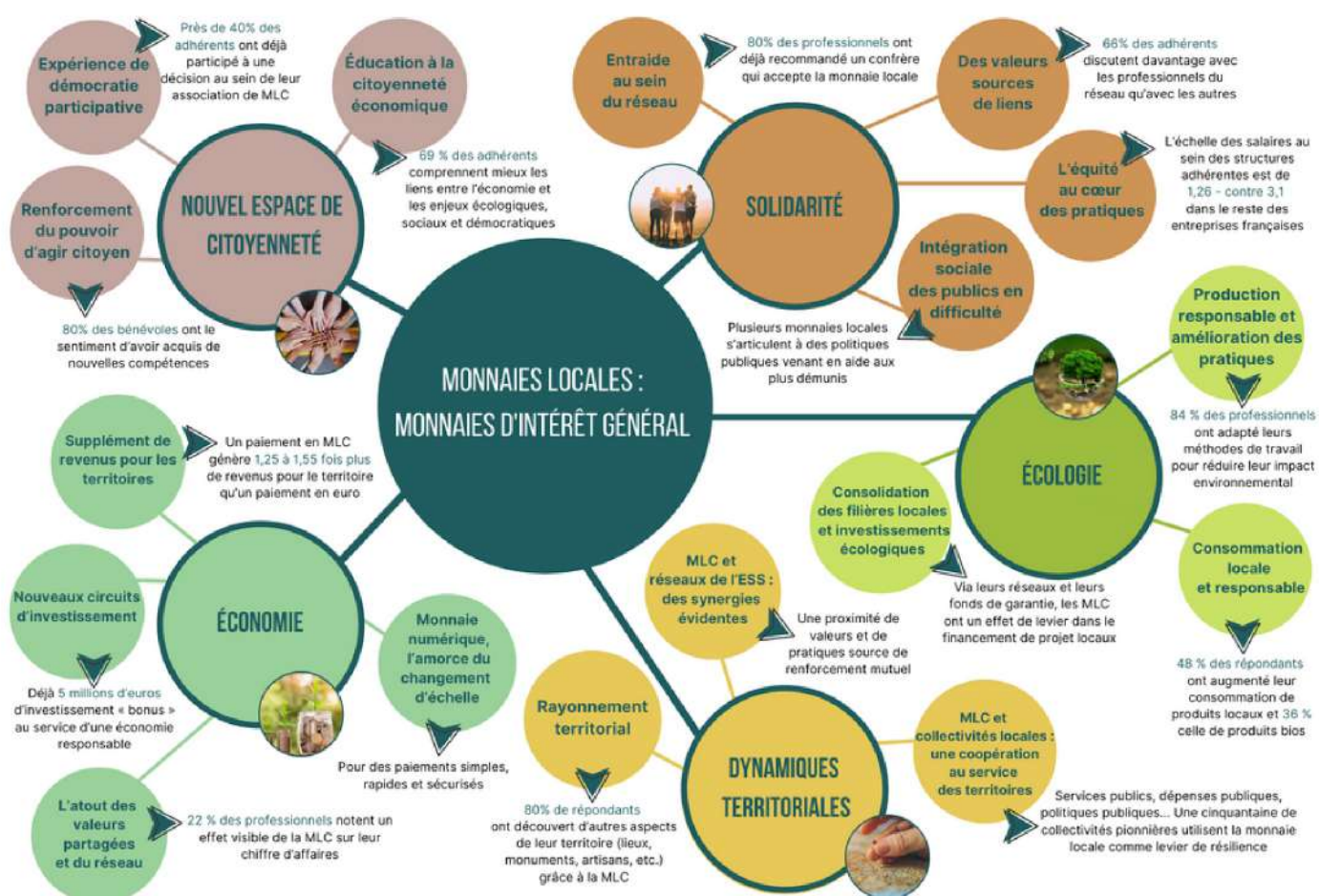


4 - L'impact social des MLC

Alors que les acteurs du développement territorial cherchent à apporter des réponses concrètes aux nouveaux besoins des territoires, **les monnaies locales contribuent de diverses manières à la construction de territoires plus résilients.**

Après une année et demie d'enquête entre octobre 2019 et mars 2021, une évaluation de leur utilité sociale, pilotée par le Mouvement Sol, a permis de mettre en lumière **l'impact de ces monnaies dans des domaines aussi déterminants que : la citoyenneté, la solidarité, l'écologie, l'économie et les dynamiques territoriales.**

En voici un résumé en infographie : ([cliquez pour agrandir et accéder à + d'infos](#))



LES MONNAIES LOCALES APPARAISSENT COMME UN LEVIER TRANSVERSAL DE TRANSITIONS

Une étude menée par le Mouvement Sol, accompagné du cabinet Trans-Formations & associés, et avec le soutien de la Fondation Terre Solidaire et la Fondation du Crédit Coopératif.

IV - Le cas de La Gonette : monnaie locale citoyenne de la région lyonnaise

1 - Le projet et ses perspectives

Le projet de La Gonette est composé de plusieurs facettes : éducation populaire, démocratie monétaire et économie locale et éthique.

L'objectif final du projet est la **mise en place d'une démocratie monétaire sur le territoire lyonnais**. Comment ? En incluant tous ses acteurs : entreprises, habitants, collectivités locales, institutions et associations, La Gonette souhaite mettre une monnaie locale complémentaire au service de l'intérêt général et des besoins du territoire.

A terme, La Gonette, comme de nombreuses monnaies locales, est donc vouée à devenir une **banque territoriale**. Grâce à une **gouvernance démocratique et horizontale**, chacun des acteurs y a sa place et est invité à participer à la politique monétaire de son territoire : la monnaie circule au sein de notre économie locale mais pour quels projets et besoins décidons-nous de la faire circuler ?

Dans cette perspective, la Gonette est donc un **outil monétaire commun**, autour duquel naît une pratique de démocratie locale.

2 - La gouvernance

Le développement démocratique de la monnaie a été promu dès le départ par les fondateurs du projet. **La gouvernance de la monnaie locale est collégiale**.

7 collèges se réunissent tous les ans à La Gonette dans lesquels chaque adhérent a sa place :

- **Le collège des utilisateurs particuliers**
- **Le collège des partenaires professionnels**
- **Le collège des collectivités territoriales**
- **Le collège des financeurs**
- **Le collège des institutionnels**
- **Le collège des fondateurs**
- **Le collège des membres actifs** (salariés et bénévoles)

Chacun de ces collèges élit chaque année des représentants qui constitueront le **Conseil des Collèges, l'organe stratégique décisionnel** de La Gonette.

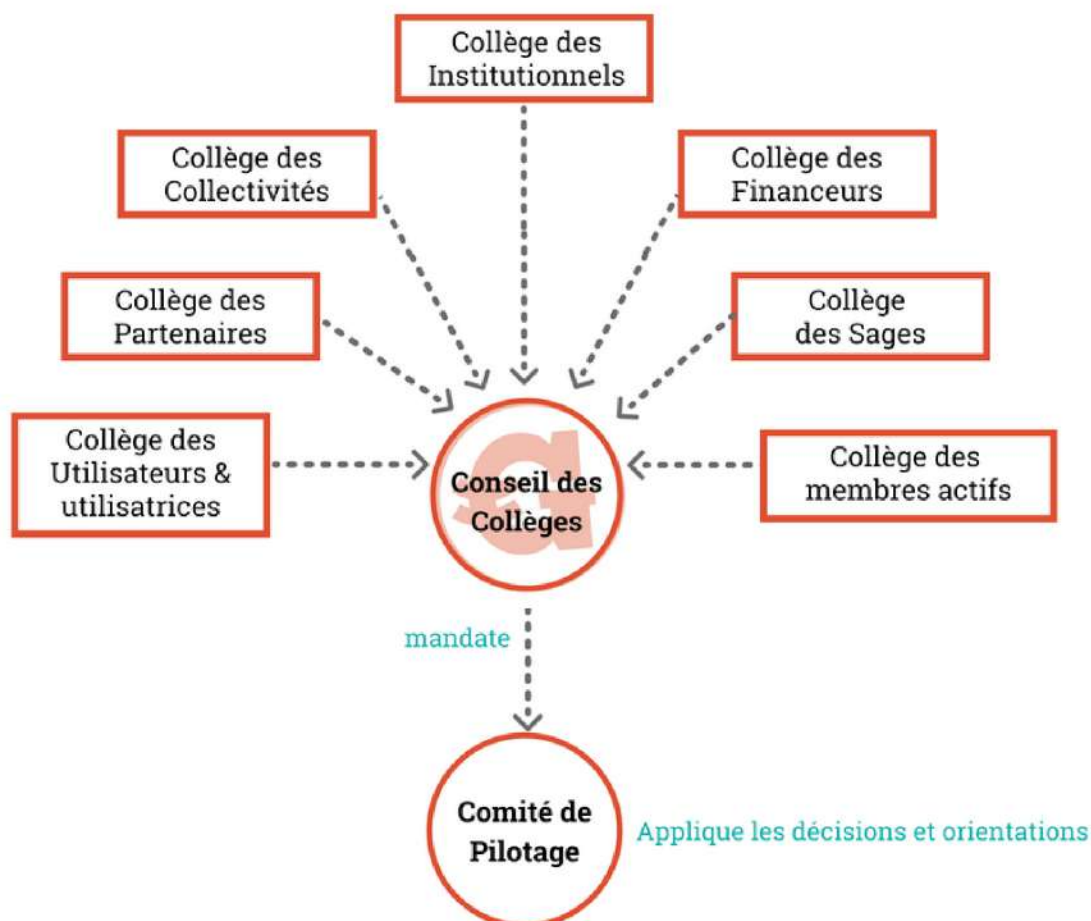
Le Conseil des Collèges intervient donc sur les grandes orientations stratégiques de la monnaie et mandate le **Comité de Pilotage** qui se charge des missions opérationnelles.

Enfin, l'association est constituée en Pôles pour répartir les missions :

- Le Pôle Réseaux : utilisateurs et partenaires
- Le Pôle Communication
- Le Pôle Finances et Ressources Humaines
- Le Pôle Bénévolat
- Le Pôle Cohésion d'équipe et Gouvernance
- Le Pôle Informatique

Au quotidien, **les décisions importantes sont prises au consentement** afin de pouvoir laisser chacun s'exprimer, de discuter des éventuelles objections en trouvant des compromis et pouvoir ainsi, avancer tous ensemble, dans la même direction.

Les réunions de l'association sont ouvertes à tous les adhérents volontaires qui souhaitent apporter leur pierre à l'édifice.



3 - La charte de valeurs

En adhérant à La Gonette, tous les adhérents acceptent les 4 piliers de la charte de valeurs de cette monnaie locale. Elle est la garante des valeurs du réseau.

Ses 4 piliers sont :

- **Local** : Nous nous inscrivons dans un réseau vivant porteur d'une démarche citoyenne, dans le but de relocaliser des échanges économiques sur la région lyonnaise.
- **Social** : Nous coopérons dans un esprit de solidarité et d'équité pour tisser un lien social juste et chaleureux.
- **Humain** : Nous sommes, ensemble, des acteurs de l'émergence de richesses humaines, dans un esprit de bienveillance.
- **Écologique** : Nous agissons avec la volonté de respecter la Terre et le monde vivant.

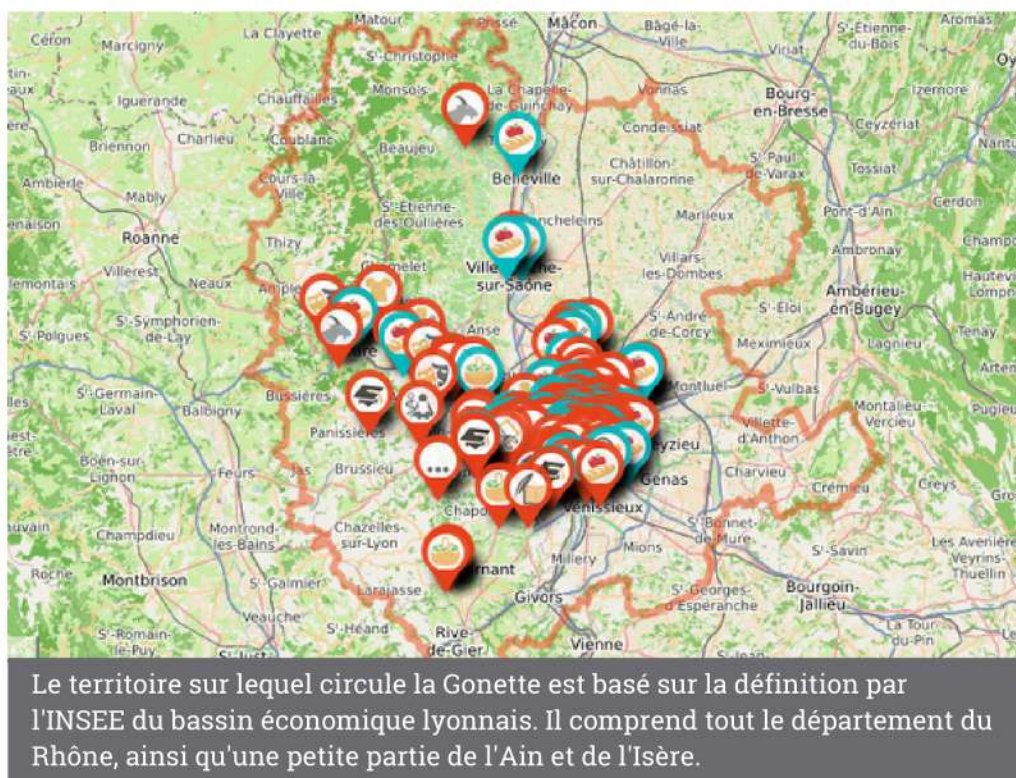
4 - Utiliser la monnaie

L'utilisation de la Gonette nécessite une adhésion à l'association. L'adhésion est à prix libre et conscient : un prix indicatif est fixé à 20€ pour les particuliers, ce qui permet à l'association d'avoir un bureau pour travailler et accueillir, d'avoir une équipe salariée (5 et +) pour développer le projet. Il reste indicatif, chaque personne, libre et consciente (de ses moyens et des besoins de l'association), choisit le montant de son adhésion.

Il est possible d'adhérer sur le site web www.lagonette.org ou bien au bureau de l'association situé au 4, rue Imbert Colomès à Lyon 1. Tous les événements où La Gonette est présente sont également une occasion pour adhérer.

Une fois l'adhésion faite, il est possible de faire du change, en présentant sa carte de membre, dans l'un des **60 comptoirs de change** présents sur la région et/ou d'ouvrir son compte Gonette numérique et de le créditer directement en ligne.

Sur la carte ci-dessous, les pictogrammes bleus sont des partenaires comptoirs de change :



Mais concrètement, comment ça marche ?

La Gonette ne peut être mise en banque, elle circule donc sans cesse sur le territoire lyonnais et crée de la richesse dans un réseau d'acteurs engagés dans la transition écologique et solidaire.

1 Gonette = 1 Euro

Nous obtenons donc un double impact de la monnaie : d'un côté les gonettes circulent et créent de la richesse dans un réseau local et porteur de valeurs, et de l'autre côté, les euros échangés servent à financer des projets éthiques.

5 - La Gonette en chiffres - Octobre 2021

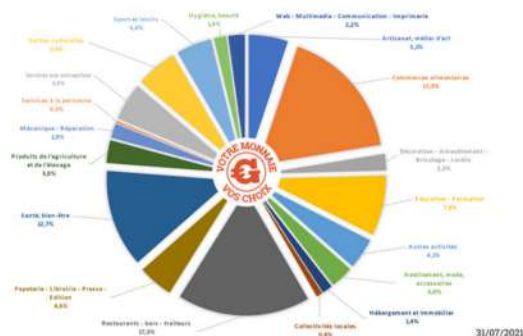
Utilisateurs, partenaires & secteurs d'activité couverts



Utilisateurs particuliers

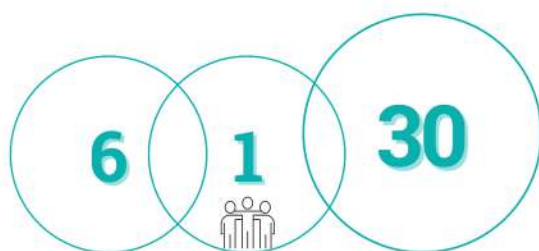


Partenaires commerçants et associatifs



+ 18 secteurs d'activités
Cliquez pour agrandir

Membres actifs



Salariées Services civiques Bénévoles

Éducation populaire



Formations aux Monnaies Locales par an

Participants aux Formations Monnaies Locales depuis 2015

En circulation

En numérique



465 085

Gonettes en circulation

En espèces



60



Comptoirs de change à retrouver sur
www.lagonette.org

V - La monnaie

1 - Les espèces

La taille des billets se rapproche de celle de l'Euro, afin d'avoir une monnaie dotée des mêmes aspects physiques que la monnaie que nous avons déjà l'habitude d'utiliser. Chaque coupure a une taille différente pour permettre aux personnes mal/non voyantes de l'utiliser facilement.

Les portraits sont le point clé des billets : ils mettent à l'honneur les **"héros" de la région lyonnaise**. Au recto, les héros du passé, des personnages célèbres qui ont marqué leur temps par leurs idées et leurs actions. Au verso, les héros d'aujourd'hui, les utilisateurs de La Gonette, qui façonnent l'histoire et l'environnement de leur région dans le respect de l'humain et de la nature.

L'idée des **citations** est de lier passé, présent et futur, au travers des portraits présentés. Elles reprennent les valeurs portées par La Gonette et ses utilisateurs.

L'utilisation de **photos des ponts et des passerelles** de Lyon permet de localiser concrètement le secteur d'utilisation de La Gonette. Ils symbolisent l'échange, le passage et l'interaction, mais aussi le passage entre deux mondes et deux époques, le classique et le contemporain, ce qui permet de faire le lien entre les deux faces des billets, le présent et le futur. De plus, la richesse architecturale des ponts lyonnais permet d'exprimer la diversité du projet et le public très large auquel il s'adresse.



La Gonette est dotée de 6 billets : 1, 2, 5, 10, 20 et 49 !

Pourquoi 49 ?
Parce que les citoyens aussi peuvent créer une monnaie pour leur territoire de vie et ainsi lui donner la valeur qu'ils souhaitent.

La sécurisation des billets

Cinq niveaux de sécurité ont été mis en place sur tous les billets :

- Les billets sont imprimés sur du **papier spécifique** contenant des fibres de couleur
- Un **filigrane** apparaît lorsque les billets sont observés en transparence
- Des **bandes grises en encre métallique** sont présentes
- Il est possible de vérifier l'apparition de **fibres photosensibles** sous une lampe à UV
- Un **guignol est caché au recto** de chaque billet

Ensuite, chaque billet se voit attribuer un **QR Code**. Ces QR Code sont uniques et chacun d'entre eux est associé à un numéro et à la valeur du billet. Cela permet, entre autre, d'alimenter le fonctionnement d'un logiciel mis à disposition du Crédit Coopératif, notre banque partenaire, pour ajouter une sécurité supplémentaire.



2 - Le numérique

Les enjeux

En 2018, l'association a pris le temps de sonder plus de la moitié de ses utilisateurs au téléphone pour connaître précisément les freins à l'utilisation quotidienne de la Gonette.

De ce sondage, deux éléments sont ressortis :

- **le processus de change n'est pas suffisamment pratique pour tous** : il faut retirer des espèces et se rendre dans un comptoir de change
- **le change euro – gonette sur un compte en ligne faciliterait grandement l'usage** de la monnaie locale

Le lancement de la version numérique de la Gonette qui vient compléter les billets, a pu être soutenu par le gain de l'appel à projet lancé par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire "Mon Projet pour la Planète" en 2018. La Gonette, avec 10 autres MLC partenaires du Mouvement Sol, ont pu bénéficier de 48 000€ pour leur passage au numérique, en partenariat avec l'ADEME.

Notons que **le rapport présenté par la députée Mme Bessot Ballot** au nom de la Commission des Affaires économiques sur le projet de loi de finances pour 2020, **encourage l'investissement des MLC dans le numérique** : "le développement des monnaies locales numériques apparaît comme un levier essentiel à actionner pour favoriser le changement d'échelle des projets".

En complément des billets, la Gonette numérique répond donc à 4 grands enjeux :

- **Faciliter considérablement la création de liens et les transactions entre professionnels** (90% de la circulation monétaire vs 10% pour les transactions professionnels / particuliers), augmentant ainsi les flux monétaires au sein du réseau.
- **Offrir une alternative au « processus de change »** : si vous choisissez d'ouvrir votre compte Gonette numérique, celui-ci pourra être alimenté chaque mois du montant de votre choix (au minimum 20 gonettes).
- **Appuyer la perspective de consolidation des relations de La Gonette avec les acteurs publics et institutionnels du territoire** ; gagner en crédibilité tant sur le plan symbolique (modernité, technologie éthique) qu'opérationnel (faciliter le paiement des services public en monnaie locale par exemple).
- **Augmenter le montant des euros changés en gonettes pour alimenter des projets environnementaux, sociaux et culturels avec La Nef**. Une gonette numérique équivalant à au moins 2€ transmis à La Nef pour financer la transition. En effet, « La Nef s'engage à financer les projets du territoire de la monnaie locale à hauteur minimale du montant du fonds de garantie placé sur un livret, multiplié par deux. Ex : si une monnaie locale place 10 000€, la Nef s'engage à prêter 20 000€ à un projet écologique, social et/ou culturel de son territoire. »

Utiliser la Gonette numérique

Pour les particuliers

Il suffit d'être adhérent et d'ouvrir son compte sur www.moncompte.lagonette.org ou en téléchargeant l'application mobile sur Google Play ou l'Apple Store.

Pour les professionnels

Il suffit d'être adhérent et fournir la liste des pièces justificatives. L'ouverture et l'utilisation du compte est entièrement gratuite, sans frais bancaire

Toutes les infos sur la Gonette numérique [ici](#).



VI - Les partenaires professionnels

5 - L'agrément

Pour devenir partenaire de La Gonette et recevoir des paiements en monnaie locale à titre professionnel, un **formulaire d'agrément** doit être rempli.

Ce formulaire consiste à présenter son activité et à expliquer sa démarche volontaire pour le projet de La Gonette : pourquoi rejoindre le réseau ?

Les partenaires professionnels sont fortement invités à parler de la Gonette à leurs collaborateurs (fournisseurs, clients...), et à indiquer sur leur site web et leur vitrine / comptoir qu'ils acceptent cette monnaie.

Le processus d'entrée dans le réseau de La Gonette passe par un délai de **3 jours afin de permettre aux membres actifs qui le souhaitent de donner leur avis**, via des outils collaboratifs en ligne.

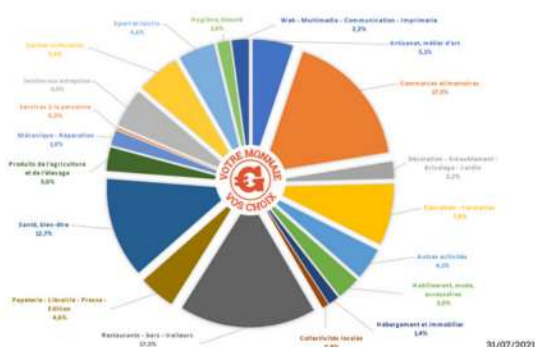
S'il se reconnaît dans la **Charte de valeurs**, si son **siège social est implanté sur le territoire lyonnais** et s'il **ne recourt pas à des pratiques d'évasion fiscale**, tout professionnel peut ainsi rejoindre La Gonette en remplissant le formulaire en ligne et l'envoyer au Pôle Réseaux via l'adresse agreements@lagonette.org.

- L'espace professionnel
- Le formulaire d'agrément

2 - Qui sont-ils ?

En juillet 2022, 400 partenaires professionnels acceptent les paiements en gonettes. La carte et la liste sont à retrouver sur notre [site web](#).

Ces partenaires sont des commerces, des entreprises ou des associations. Ils représentent **20 secteurs d'activités différents**. Cliquez sur l'image ci-dessous pour la voir en plus grand.



Aujourd'hui, il est donc possible d'utiliser la gonette au quotidien pour :

- faire ses courses (alimentaire & hygiène)
- se rendre dans un café, un restaurant ou un bar
- acheter des vêtements (neufs ou d'occasion)
- acheter des livres et du matériel de papeterie
- aller au cinéma
- aller voir un spectacle de théâtre ou de danse
- se soigner (chez un médecin, un kinésithérapeute, etc)
- prendre soin de soi (massages, soins en institut etc)
- régler sa facture d'électricité (chez Énergie d'Ici)
- réparer son vélo ou sa voiture
- trouver des objets de décoration, d'ameublement ou des bijoux
- payer ses frais d'agence immobilière (chez Immo Direct ou Appart & Sens)
- s'abonner à des cours de sport (yoga, tennis de table etc)
- accéder à des services aux entreprises (comptabilité, communication, ingénierie, formation, espaces de co-working...)
- se rendre dans les musées municipaux de Lyon

Le réseau de La Gonette est donc ouvert à des activités diverses et à des professionnels locaux engagés dans une démarche écologique et/ou solidaire.

L'utilisation de cette monnaie locale est également vouée à s'étendre jusqu'aux services publics locaux tels que la piscine, la crèche, la bibliothèque et bien d'autres. C'est pour cela que le partenariat avec La Gonette est ouvert aux collectivités territoriales. Nous travaillons donc à faire adhérer les **collectivités**.

Tous les partenaires de La Gonette sont à retrouver :

- **sur la carte**

Les partenaires de La Gonette sont pleinement des **parties prenantes** de la vie de leur monnaie locale. Ils sont des **acteurs centraux** du développement d'un réseau qui leur ressemble.



VII - Les collectivités territoriales

1 - L'intérêt d'adhérer à La Gonette

L'adhésion des collectivités à une monnaie locale est un **véritable levier de développement** pour asseoir la confiance de chacun dans cette monnaie et en faire un outil commun.

Suite à une campagne d'interpellation pour les élections Municipales et Métropolitaines de 2020 et en lien avec le Pacte pour la Transition promu par le RTES, Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire, nous invitons les élu.es à se positionner sur les propositions suivantes :

- **Adhérer en tant que collectivité locale** à la Monnaie Locale Citoyenne, La Gonette
- **Faire la promotion de la Monnaie Locale comme outil de la transition** écologique : promotion des circuits courts, des démarches soutenables, éthiques et responsables
- **Valoriser les écogestes citoyens avec La Gonette** (tri, compost-solidaire...)
- Par une convention avec l'association La Gonette, **proposer aux élu.e.s qui le souhaitent d'accepter une partie de leurs indemnités en Monnaie Locale**
- Par cette même convention, **ouvrir certains services publics locaux aux paiements en Gonettes** (exemple médiathèques, piscines municipales, événements culturels...)
- **Expérimenter l'utilisation de la Monnaie Locale en permettant aux CCAS d'utiliser La Gonette pour des compléments aux Aides sociales d'urgences** (plus généralement intégrer la Monnaie Locale dans les politiques publiques de lutte contre les exclusions et la précarité)
- **Promouvoir le développement de l'ESS sur les territoires en étudiant les possibilités ouvertes par le fonds dédié à la monnaie locale numérique en partenariat avec la Nef**
- **Introduire dans les marchés publics des clauses demandant l'acceptation de La Gonette** (préconisation du RTES)

A ce jour, La Gonette a le soutien de plusieurs élu.es qui ont signé cette charte de plaidoyer : à la Métropole du Grand Lyon, à la Ville de Lyon, à la Ville de Villeurbanne et dans les arrondissements de Lyon 1, 3, 4, 5, 7, 8 et 9.



2 - Les collectivités adhérentes et leurs actions

La Ville de Villeurbanne

La Ville de Villeurbanne a voté son adhésion à La Gonette en Conseil Municipal le 29 Mars 2021. C'est la première ville à s'engager dans l'utilisation de la monnaie locale de la région lyonnaise. Une étape historique dans le développement de ce projet de démocratie monétaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal officialise cet engagement et décide à la majorité et sans aucun vote contre :

- **d'adhérer** à l'association Monnaie locale citoyenne – La Gonette,
- **de promouvoir** la monnaie locale complémentaire auprès des citoyens et des acteurs économiques locaux,
- **de participer à la gouvernance** de La Gonette via le Collège des Collectivités, en désignant Julien Ravello, conseiller municipal délégué aux Circuits courts et à l'Économie Sociale et Solidaire, représentant du Conseil municipal.

Afin de matérialiser sa volonté de réorienter de manière active une partie des échanges économiques sur son territoire, la municipalité de Villeurbanne envisage de recourir à La Gonette dans le cadre de l'exécution financière de ses budgets. La première année d'adhésion à l'association est **une opportunité pour la Ville de Villeurbanne d'étudier notamment la faisabilité technique de l'ouverture d'un compte en gonettes** (encaissements et décaissements), **d'identifier des projets villeurbannais potentiels pouvant bénéficier d'un prêt par la Nef ou le Crédit Coopératif** permis par les fonds de garantie de La Gonette, et de fixer les termes du partenariat à mettre en œuvre.

La Ville de Villeurbanne passera alors du statut de membre de l'association, au **statut d'adhérent utilisateur** au même titre que des particuliers ou des entreprises.

Depuis **juin 2022, la Ville de Villeurbanne permet aux élu.e.s volontaires de percevoir une partie de leur indemnités en gonettes**, comme la Ville et la Métropole de Lyon.



La Métropole de Lyon

La Métropole de Lyon a voté son adhésion à La Gonette lors de la Commission Permanente du lundi 26 avril 2021. A ce jour, il s'agit de la collectivité française la plus importante en termes de taille, ayant adhéré à une monnaie locale.

La Métropole de Lyon est la première à mettre en place le premier point de la charte de plaidoyer : permettre aux élu.es volontaires de recevoir une partie de leurs indemnités en gonettes. C'est ce dont témoignent 3 élu.es dans [cette vidéo](#). L'engagement des écologistes auprès de La Gonette est à retrouver dans leur [communiqué du 26 avril 2021](#).

La Ville de Lyon

La Ville de Lyon a voté son adhésion à La Gonette en Conseil Municipal le jeudi 30 septembre 2021. Deux actions pour soutenir le développement de la monnaie locale sont effectives depuis janvier 2022.

Ces deux nouvelles actions sont :

- **La possibilité pour les élu.es volontaires de la Ville de percevoir une partie de leurs indemnités en gonettes.** La Ville de Lyon rejoint ainsi la décision similaire prise par la Métropole de Lyon depuis l'été 2021.
- **L'ouverture de 6 musées aux paiements en gonettes, ainsi que les archives municipales :**
 - Le Musée de l'Imprimerie et de la Communication Graphique (MICG)
 - Le Musée d'Art Contemporain (MAC)
 - Le Musée des Beaux-Arts
 - Le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation (CHRD)
 - Le Musée d'Histoire de Lyon – Gadagne
 - Le Musée de l'Automobile Henri Malartre

L'association salue ces avancées qui inaugurent un pas de plus pour l'institutionnalisation de la monnaie locale citoyenne et complémentaire de la région lyonnaise.



2022 : Étude sur les pratiques alimentaires des étudiant.e.s de Lyon



La **Ville de Lyon** et l'Université Lumière Lyon 2 à travers la Chaire Transition Alimentaire, en partenariat avec La Gonette et l'Association Rhône Loire pour le Développement de l'Agriculture Biologique, lancent un **projet de recherche pour tester des dispositifs d'accompagnement auprès des étudiant.e.s afin d'aller vers une alimentation saine et durable pour tous.tes**. S'inscrivant dans le plan de mandat de la ville, ce projet a été voté en conseil municipal du jeudi 18 novembre 2021.

La recherche est menée par l'**Université Lumière Lyon 2** à travers la **Chaire partenariale TrALIM** : Transitions Alimentaires, portée par l'Université Lumière Lyon 2 et le Centre de Recherche de l'Institut Paul Bocuse. Elle a pour vocation de définir et d'accompagner des projets visant à étudier et promouvoir une transition vers une alimentation saine, de qualité, responsable et équitable, intégrée aux territoires et cela à différentes échelles.

Concrètement, **plusieurs groupes d'étudiant.e.s de Lyon vont tester pendant 1 an, de janvier à décembre 2022, différents dispositifs afin d'accompagner leurs pratiques alimentaires**. Ces dispositifs sont : la monnaie locale, un accompagnement et une sensibilisation auprès de producteurs locaux, des cours de cuisine, une application mobile... Une approche qualitative et quantitative permettra de donner à voir les résultats de cette étude.

Pendant 1 an, plusieurs groupes d'étudiant.e.s vont ainsi être suivis et accompagnés par l'ARDAB et la Chaire Alimentaire et auront **50 gonettes distribuées tous les mois** qu'ils pourront utiliser dans les commerces alimentaires du réseau de La Gonette.

[Plus d'infos dans cet article.](#)

VIII - Ils nous soutiennent

Les élu.es des collectivités



Les banques



Les institutions



Le Mouvement Sol, association nationale fédératrice des MLC en France



IX - Ils en parlent



Le Monde



Le Parisien



LE PROGRÈS

MET'

TRIBUNE DE LYON



LYON
CAPITALE
LES DÉPÔTS LIÉGÉS

ANNEXE

Les coupures



"J'aime bien l'idée qu'on ne peut pas résister à la propagation d'une idée. Surtout si elle est bonne."

Ludivine - Entrepreneuse en innovation numérique



"Le mot résister doit toujours se conjuguer au présent."

Lucie Aubrac - Résistante française



Pont ferroviaire de La Mulatière



Pont Raymond Barre



"Chaque jour, nous reprenons notre destin en main. Dans chaque grain semé, dans chaque fruit récolté."

Jérémie - Producteur bio



"On ne peut pas, sous prétexte qu'il est impossible de tout faire en un jour, ne rien faire du tout."

Abbé Pierre - Prêtre, résistant français, député français



Pont Bonaparte



Passerelle de la Paix



"Chacun de nous, citoyen, est responsable du monde qu'il construit chaque jour."

Kim - Assistante maternelle



"Dans 10 ans, quand mon fils me demandera : "tu savais, et qu'est-ce que tu as fait ?", je pourrai dire que j'ai fait le maximum, de mon point de vue."

Françoise-Hélène Jourda - Architecte



Passerelle de l'Homme de la Roche



Pont Lafayette



*"Après avoir tissé la soie,
tissons les liens de la
solidarité !"*

**Jacques - Gérant d'une
épicerie sociale et solidaire**



*"Avec les canuts, nous
exigeons toujours le
juste "Tarif" "*

**Les Canuts - Ouvriers
tisserands de la soie et
inventeurs de formes
inédites d'organisation
sociale**



Passerelle du Collège



Pont Schuman



"Pourquoi ne pas soulager ceux qui se tuent à la tâche en intégrant ceux qui meurent d'envie d'apporter leur part ?"

Nathalie - Livreuse à vélo



"Quand tout un chacun fait ce qu'y peut personne se crève"

Dialogue d'une pièce de Guignol, marionnette créée par Laurent Mourguet



Passerelle de la Paix



Passerelle Saint-Vincent



*"Monnaie sans conscience
n'est que ruine de la société"*

Komas - Comédien



"Thésauriser est fait de vilain"

**François Rabelais - Ecrivain
français humaniste, médecin de
l'Hôtel-Dieu
(extrait de "Gargantua")**



Pont de l'Île Barbe



Pont Kitchener Marchand